

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Présentation du territoire du Pays Berry Saint Amandois

Annexe 2 – Orientations stratégiques

Annexe 3 – Tableau de synthèse des projets

ANNEXE 1

Présentation du territoire du Pays Berry Saint-Amandois

Un territoire bien organisé mais éloigné des dynamiques métropolitaines

Le Pays Berry Saint-Amandois (PBSA) est un établissement public créé en 1986, il acquiert son statut administratif de Pays en 1995 avec la promulgation de la loi Pasqua. Le Syndicat Mixte du Pays Berry Saint-Amandois rassemble 86 communes comprises dans 4 communautés de communes, représentées par 86 délégués communaux, 4 délégués communautaires et 5 à 9 conseillers départementaux représentant le département du Cher. Ces communautés de communes sont :

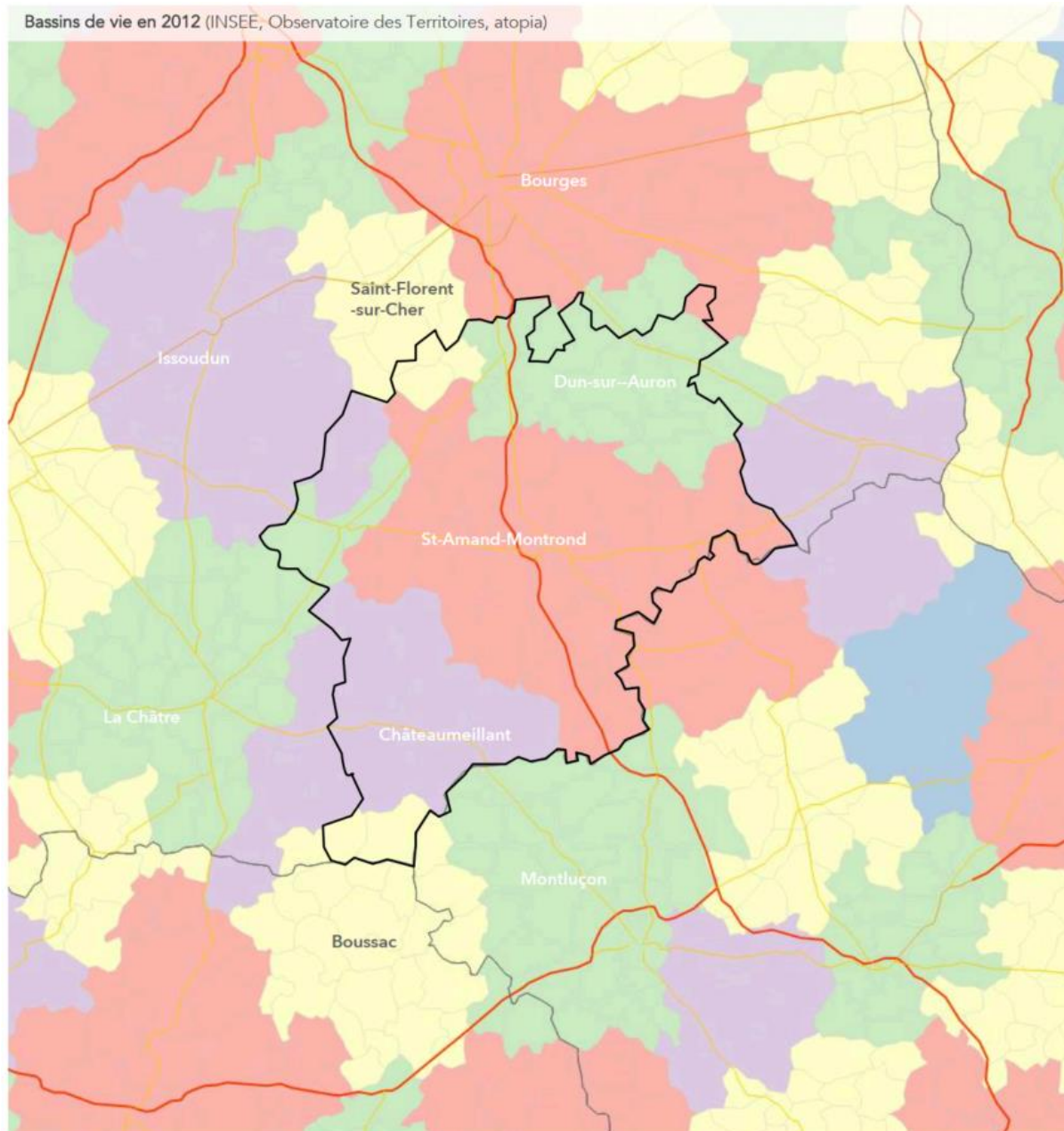
- la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher (CC ABC) ;
- la Communauté de Communes Berry Grand Sud (CC BGS) ;
- la Communauté de Communes Cœur de France (CC CF) ;
- la Communauté de Communes Le Dunois (CC LD).

Le Pays Berry Saint-Amandois regroupe **86 communes et 45 652 habitants sur une superficie de territoire de 1 929 km² (population municipale 2021) soit une densité d'environ 24 hab/km².**

Situé au Sud de la région Centre-Val de Loire, le Pays Berry Saint-Amandois est considéré comme un territoire rural situé hors de toute influence métropolitaine. Entouré de quatre pôles urbains de portée départementale (Bourges au nord, Montluçon au sud, Châteauroux à l'ouest et Nevers à l'est) leur influence respective sur le Pays Berry Saint-Amandois semble très limitée voire inexistante pour certains d'entre eux. Le périmètre du Pays, composé principalement d'espaces ruraux, couvre ¼ du département du Cher. Il s'articule autour de :

- **Une unité urbaine** formée par les communes de St-Amand-Montrond (sous-préfecture et identifiée comme un pôle d'équilibre et de centralité au sein du SRADDET), Orval et Drevant. Ces trois communes qui accueillent respectivement 9 531, 1 806 et 541 habitants, regroupent ¼ de la population du territoire et se situent également au croisement de trois axes routiers structurants pour le territoire : l'A71, la RD2144 et la RD951. Ce pôle principal a vocation à centraliser une offre complète de services et équipements structurants, rayonnant à l'échelle du Pays ;
- **Pôles d'appui** représentés par les communes de Lignièrès, Châteauneuf, Châteaumeillant, Culan, Le Châtelet, Levet, Dun-sur-Auron qui réunissent environ 12 400 habitants, soit plus de ¼ de la population. Ces polarités permettent de faciliter l'accessibilité aux besoins quotidiens des habitants. Ces communes sont desservies par des axes secondaires du réseau routier départemental qui permettent de mailler le territoire et de répondre à des besoins plus locaux ;
- dans sa partie nord, **un bassin de vie** constitué de **communes résidentielles** influencées par l'aire d'attraction de l'agglomération de Bourges. Cette influence se retrouve également dans le sud du territoire mais de manière plus atténuée avec la proximité de la ville de Montluçon ;
- dans le reste du territoire, on retrouve essentiellement **des communes à la vocation rurale** plus marquée, à dominante agricole.

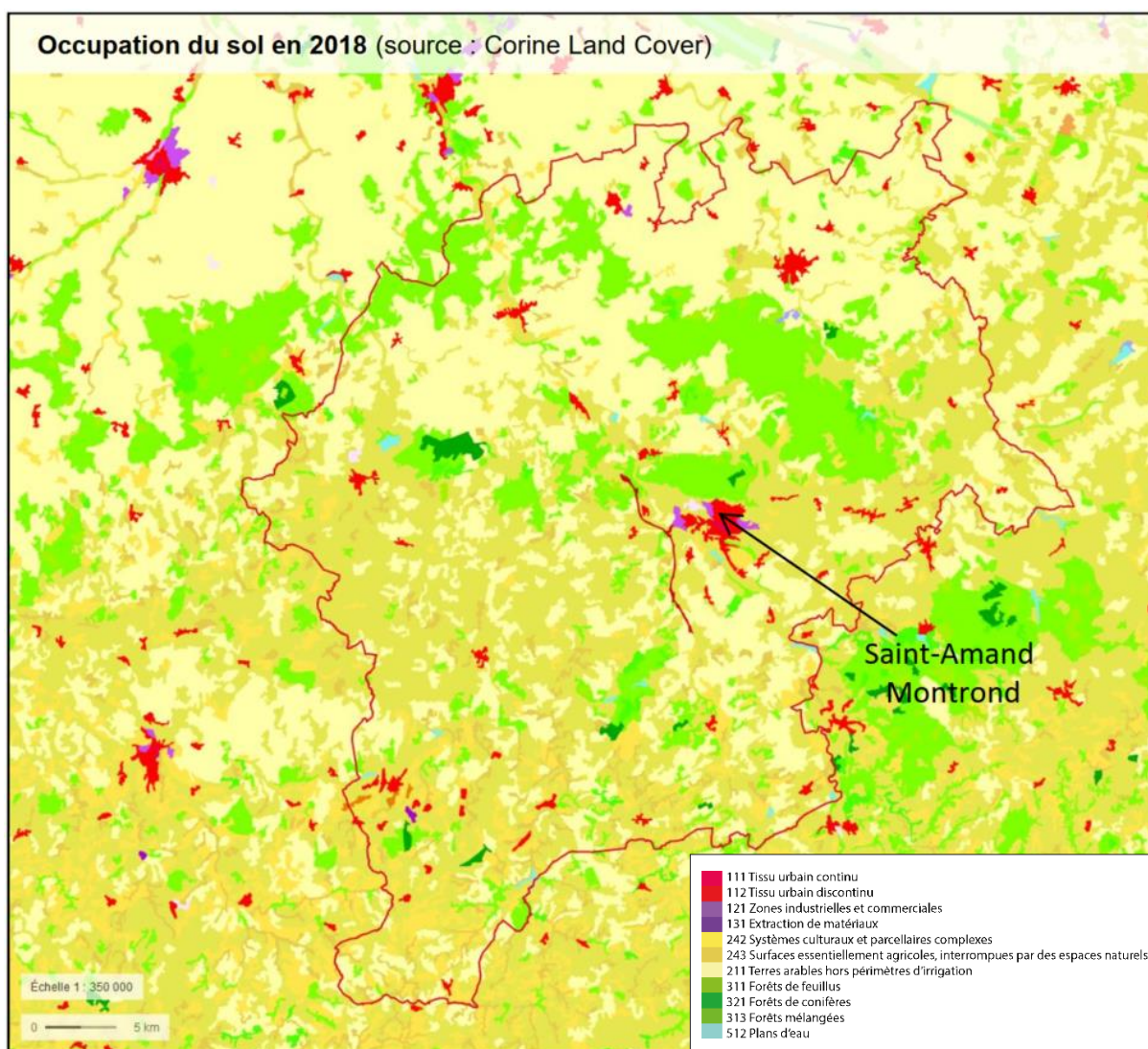
Les liaisons qui s'opèrent entre le pôle urbain central et les bourgs relais permettent de mailler efficacement le territoire et de garantir un accès hiérarchisé aux services et équipements. Néanmoins, les dynamiques de développement observées récemment viennent parfois fragiliser cet équilibre territorial : **le maintien d'une armature urbaine structurante représente ainsi un enjeu majeur pour le Pays Berry Saint-Amandois.**



SOURCE : SCOT DU PAYS BERRY SAINT-AMANDUIS – DIAGNOSTIC

Un territoire dominé par l'agriculture et disposant de grandes richesses paysagères et environnementales

A l'interface entre le Bassin parisien et le Massif central, le territoire du Pays Berry Saint-Amandois est **caractérisé par une mosaïque de milieux garants de la biodiversité et résultant de sa situation géomorphologique**. L'occupation du sol est largement dominée par du foncier à vocation agricole avec au nord de grandes cultures (Champagne Berrichonne) et au sud des espaces agricoles de polyculture-élevage caractérisés par leur trame bocagère (Boischaud, Marche, Vallée de Germigny). Ces espaces agricoles représentent près de 80% de la surface totale du territoire.



SOURCE : SCOT DU PAYS BERRY SAINT-AMANDUIS – DIAGNOSTIC - EIE

Les terres sont utilisées pour des cultures très diversifiées : maïs, colza, blé tendre, tournesol, mélanges protéagineux etc. Les milieux de prairies, souvent associés à un maillage bocager, constituent des milieux riches en biodiversité et abritent un élevage essentiellement bovin et ovin viande. Le devenir de ces pratiques peut être interrogé au regard des changements qui s'opèrent ces dernières années (évolutions des pratiques culturales et d'élevage, du contexte mondial, des modes de consommation, du changement climatique, etc...). En réponse à

la déprise agricole qui touche le Pays, il est important de pouvoir développer la filière agricole et la renouveler (la diversification des activités agricoles, le nouvel usage des bâtiments agricoles, la gestion de l'eau, la demande alimentaire...) et d'accompagner ces pratiques dans le respect de l'environnement (façonnage des paysages emblématiques de bocage par l'élevage, impact des bâtiments agricoles sur les vues, conversion au bio, agriculture de conservation, etc.).

En dehors de ses espaces agricoles, le Pays Berry Saint-Amandois dispose de **richesses écologiques et paysagères remarquables**, entre les contreforts de la Marche, le Boischaud et Plaine de la Champagne Berrichonne, qui lui confèrent un cadre de vie de grande qualité. Elles peuvent se catégoriser en quatre grands ensembles : le bocage, la champagne, les paysages mixtes et de transition et les espaces forestiers. La trame verte et bleue (TVB) vient organiser ces espaces et repose sur deux éléments :

- **Un réseau hydrographique dense sur la moitié sud du territoire** avec trois principales rivières qui creusent des vallées plus ou moins profondes (le Cher, l'Arnon et l'Auron) et leurs affluents (Marmande, Loubière, Sinaise, Joyeuse et Portefeuille). Le canal de Berry ainsi qu'une multitude de petits ruisseaux et étangs viennent s'ajouter à ce réseau complexe. Le maintien de la qualité et de la quantité de la ressource en eau est un enjeu majeur tout comme la préservation des milieux humides (valeur écologique et environnementale) ;
- **Des espaces forestiers d'ampleur**, tels que l'arc boisé de Châteauneuf ou la forêt de Meillant, qui s'inscrivent en continuité d'ensemble interrégionaux plus étendus (forêt de Tronçais dans l'Allier, la forêt de Chœur Bommiers dans l'Indre. L'ensemble des massifs forestiers occupent environ 28 000 hectares, soit 15 % de la superficie totale du Pays Berry-Saint-Amandois. Ces milieux boisés sont complétés par les secteurs bocagers du Sud Berry. Ces espaces fragiles présentent un intérêt patrimonial biologique support de biodiversité. La préservation et la reconstitution du maillage bocager doit participer au développement et à la promotion du cadre de vie bucolique et authentique du territoire du Pays Berry Saint-Amandois.



PAYSAGE DU BOCAGE DU SUD BERRY PROPICE A L'ELEVAGE
SOURCE : RAPPORT D'OPPORTUNITE DU PNR SUD BERRY – MAI 2020



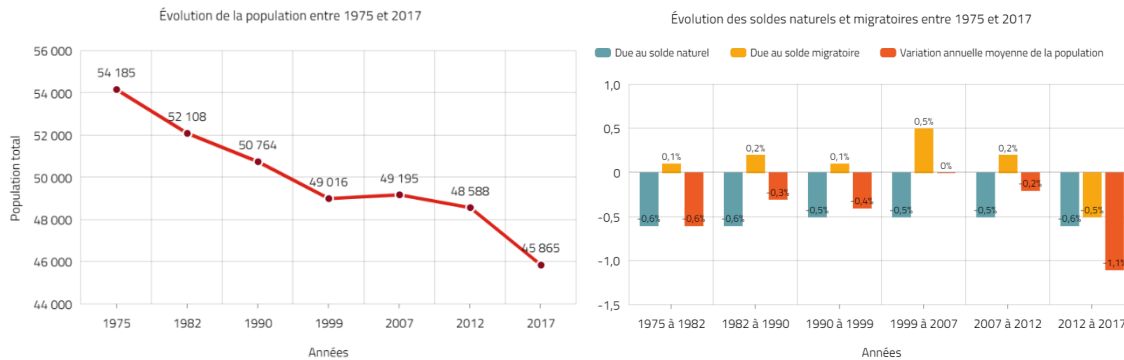
LE CHER (A GAUCHE) ET L'ARNON A LIGNIERES (A DROITE)
SOURCE : SCOT DU PAYS BERRY SAINT-AMANDUIS – DIAGNOSTIC – EIE

Aujourd'hui, ce capital patrimonial végétal est soumis à des pressions anthropiques fortes (intensification des pratiques agricoles, prélèvement dans les nappes phréatiques et pollutions relictuelles). La préservation et le renforcement de la variété des paysages qui s'incarnent sur le territoire notamment avec la filière bois-énergie, le paysage et le cadre de vie, la gestion des risques naturels et l'amélioration de la qualité des ressources constituent donc des enjeux importants de la politique portée par le Pays dans le cadre de l'aménagement et du réaménagement du territoire.

Du fait de sa situation géographique, loin des aires d'influences périurbaines, le territoire a conservé des espaces authentiques et de proximité qui se révèlent aujourd'hui de réels atouts pour son développement. En s'appuyant sur ses qualités naturelles, paysagères et patrimoniales (études de valorisation patrimoniale et locale menées avec le Pays de La Châtre en Berry et la Région) mais également sur des infrastructures telles que des itinéraires cyclables développés, le Pays Berry Saint-Amandois porte donc la volonté de **développer une activité touristique cohérente et coordonnée** sur son territoire afin de renouer avec une attractivité renouvelée et de se positionner comme un lieu de villégiature proche de la nature et à l'opposé des territoires urbains et périurbains.

Ces ressources, couplées à un patrimoine bâti et culturel d'une grande richesse (patrimoine historique et immatériel berrichon), sont un véritable socle de l'identité locale du Sud Berry. Ils doivent concourir à **renouveler l'attractivité touristique** (constitution d'une destination de tourisme lent et d'itinérance de loisirs verts), **économique** (promotion d'éco activités, promotion de ses savoir-faire industriels et ruraux) **et résidentielle** (cadre de vie favorisant l'attractivité résidentielle) du Pays Berry Saint-Amandois tout en permettant de répondre aux défis environnementaux, climatiques et énergétiques. Cette ambition, projetée dans une vingtaine d'années, doit permettre au Pays de devenir un territoire résilient et une destination touristique reconnue pour avoir réussi à préserver ses atouts naturels, paysagers et patrimoniaux tout en valorisant et en dynamisant ces espaces.

Un territoire vieillissant qui souhaite engager sa mutation vers un développement plus vertueux et solidaire



CITAZ

Les dynamiques démographiques du Pays Berry Saint-Amandois présentent **une tendance négative**. En effet, le territoire connaît depuis 1975, un **déclin démographique qui se traduit principalement par le vieillissement de sa population et plus récemment par un départ important des jeunes de son territoire**. Cette tendance est commune à l'ensemble des territoires ruraux des franges du Cher entre le Pays de la Châtre en Berry et du Loire Val d'Aubois. Son isolement par rapport aux dynamiques métropolitaines de développement constitue un véritable frein et peut expliquer en partie sa difficulté à renouveler sa population et à répondre aux enjeux liés au vieillissement de sa population. Cela conduit également à observer une forme de paupérisation des habitants du territoire. Toutefois, il convient de noter que la répartition de la population et des classes d'âges sur le territoire sont relativement inégales en fonction des communautés de communes. Ces différences peuvent être corrélées à l'organisation spatiale du Pays Berry Saint-Amandois ainsi qu'avec les fortes disparités sociales qui s'y expriment :

- La frange Est du territoire (CC Cœur de France et Le Dunois) connaît des évolutions négatives de sa population plus marquée comparativement aux deux autres EPCI (CC Arnon Boischaud Cher et Berry Grand Sud) ;
- Excepté la CC Arnon Boischaud Cher, toutes les autres intercommunalités connaissent un solde migratoire négatif sur la dernière période (2012-2017). Le solde naturel est quant à lui négatif dans l'ensemble des intercommunalités depuis la fin des années 70 ;
- Les communautés de communes en frange Est (CC Cœur de France et Le Dunois) possèdent des populations relativement plus jeunes que le reste du territoire en lien avec le profil plus familial des ménages. Ces territoires profitent notamment de l'aire d'attraction de la ville de Bourges ;
- Le taux de pauvreté et de chômage est élevé et plus particulièrement dans le sud du territoire. Dans la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond, le taux de chômage est de 10,6% au premier trimestre 2018 mais en baisse d'environ 1 point depuis 2015. A cet égard, le parc de logements sociaux est particulièrement concentré au sein de la CC Cœur de France (75% des logements sociaux) et au sein de la commune de Saint-Amand-Montrond qui regroupe à elle seule presque 57% du parc social du Pays. Cette part de logements locatifs sociaux est toutefois moins élevée comparativement aux territoires limitrophes (SCoT Bourges Vierzon, département du Cher) ;
- Enfin, le territoire dans son ensemble présente des caractéristiques démographiques et d'habitat marquées par la ruralité.

De manière générale, **l'offre immobilière se compose de grands logements individuels qui ne sont pas adaptés aux différents parcours résidentiels et notamment aux besoins spécifiques d'une population de plus en plus vieille** (maison de retraite, EHPAD...). Le nombre important de logements vacants (15,3%) dans le parc de logement en 2017 et notamment dans les centralités urbaines et villageoises résulte de plusieurs tendances (ancienneté du parc, des marchés immobiliers locaux peu attractifs et une dynamique de construction neuve importante en périphérie de Saint-Amand-Montrond et au niveau des aires d'influence des agglomérations de Bourges ou de Montluçon). Toutefois, le territoire collabore avec l'État pour mettre en œuvre plusieurs dispositifs de requalification du parc de logement et de revitalisation des bourgs-centres (OPAH, ORT, Petites Villes de Demain) qui devraient permettre de réinvestir les logements vacants tout en résorbant les problématiques de confort énergétique que l'on peut constater dans les logements construits après-guerre. La mise en œuvre de ces différents dispositifs permettra à terme d'envisager une approche globale des enjeux des centre-bourgs en traitant à la fois la question de la vacance mais également la revitalisation de l'offre économique, l'aménagement d'espaces publics attractifs, la desserte en transports en commun, etc. Il est donc primordial de réfléchir à la diversification du parc de logement tout en répondant aux objectifs de renouvellement urbain et de réhabilitation des logements vétustes. En lien avec les objectifs de la loi Climat & Résilience qui porte le principe du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), le profil du territoire qui présente une faible dynamique démographique constitue également une réelle opportunité pour contrôler l'urbanisation des sites et espaces et conduire progressivement au ralentissement de l'artificialisation jusqu'à l'horizon 2050.



EXEMPLES DE BIENS VÉTUSTES EN LOCATION SUR LE TERRITOIRE

SOURCE : ÉTUDE PRE-OPERATIONNELLE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVE DU PAYS BERRY ST-AMANDS

La diversité des contextes et des enjeux que l'on peut observer sur le territoire constitue aussi la base de réflexions portées **sur la complémentarité territoriale**. Ainsi, le Pays Berry Saint Amandois agit pour le développement d'une circularité des projets **dans le contexte de l'urgence climatique et environnementale** : la diversification de l'activité agricole permettra par exemple d'interroger les filières alimentaires notamment à travers l'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT) du Berry Saint-Amandois mais aussi de réfléchir la multifonctionnalité des espaces productifs de façon plus large sur le territoire. Le développement territorial doit s'engager de manière à répondre à la perspective d'une neutralité carbone à l'horizon 2050. Pour atteindre cet objectif, le territoire peut s'appuyer sur la valorisation énergétique de ses ressources locales (bois-énergie, éolien, photovoltaïque, méthanisation, solaire thermique, déchets ménagers...).

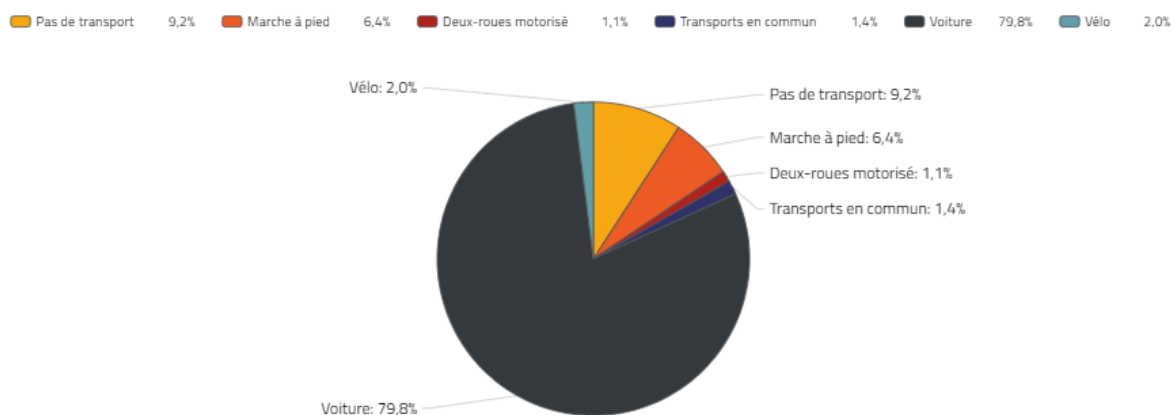
Le territoire dispose également d'une **offre très importante de services à la population**, qui lui permet de lutter contre les disparités sociales qui s'expriment sur le territoire : le territoire est ainsi bien pourvu en équipements d'enseignement du primaire et du secondaire ainsi que d'accueil de la petite enfance, bien que le maillage soit inégalement réparti. Toutefois, le territoire fait face à un enjeu concernant l'offre de santé à la population avec un phénomène de désertification médicale et de polarisation des équipements de santé.



L'ESPACE ROUSSEAU : FUTUR ENSEMBLE COMMERCIAL ET ARTISANAL DE SAINT-AMAND-MONTROND
SOURCE : LE BERRY REPUBLICAIN – GUILLAUME BLANC

L'isolement du Pays par rapport aux territoires dynamiques voisins, lui impose de répondre à des enjeux d'accessibilité aux services, commerces et équipements surtout pour les personnes âgées, seules ou sans véhicule. L'objectif est donc d'adapter ses mobilités en développant des moyens de déplacements dans le respect des logiques économiques, écologiques et sociales (prix du carburant, précarité des ménages, déplacements carbonés, accès aux services et équipements du territoire). La valorisation du transport collectif existant (ligne TER Paris – Bourges – Montluçon, pôle multimodal de la gare Saint-Amand/Orval, Rémi ligne 18, Car région Allier pour le Sud Berry, transport Pepita) doit permettre de faciliter les mobilités internes. En complémentarité de cette offre structurante, il s'agit de promouvoir les mobilités locales par le développement d'autres moyens de déplacement afin de garantir l'accès de tous à un niveau d'équipements, une offre culturelle, commerciale et de loisirs du quotidien (modes doux dont le vélo avec la mise en place d'infrastructures sécurisantes pour les usagers de ce mode de déplacement, covoiturage avec l'installation de stationnements spécifiques, offre de rabattement depuis Saint-Amand-Montrond, offres souples en transports en commun avec le transport à la demande). La promotion des modes doux se traduit notamment par l'étude mobilité douce et partagée, et la création de pistes cyclables sur la ville de St-Amand ; mais également le développement des continuités d'itinéraires de découverte modes doux du territoire comme le canal de Berry à vélo, la véloroute ou les chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

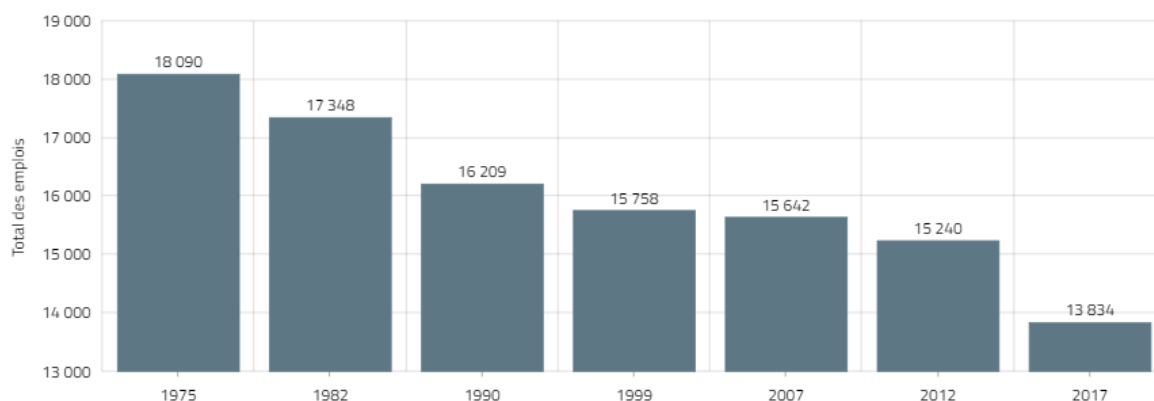
Part des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail en 2017



La Pays Berry Saint-Amandois peut également s'appuyer sur un **maillage routier efficace et structurant qui s'organise autour de l'autoroute A71, colonne vertébrale du territoire**. La création d'un pôle multimodal au niveau de la sortie 8 de cet axe afin de favoriser les initiatives d'autopartage (véhicules neutres ou à faibles émissions de GES, arrêt « Rézo Pouce », Plans de Déplacements (inter) d'Entreprises ou d'Administration), la mutualisation des espaces de stationnement, de rabattement des modes doux ou transports en commun et de services complémentaires a pour objectif de faciliter les mobilités en lien avec les pôles d'emplois berrichons et bourbonnais voisins (Bourges, Montluçon, Châteauroux, Nevers, La Châtre-en-Berry, etc.).

Un territoire qui propose une économie sociale et solidaire encore inégalement répartie

Évolution du nombre d'emplois entre 1975 et 2017



Le pôle urbain Saint-Amand-Montrond / Orval concentre la majorité des emplois liés aux activités tertiaires. Ces emplois sont donc inégalement répartis sur le territoire, ce qui engendre aujourd'hui de nombreux flux pendulaires et déséquilibre l'organisation interne. L'enjeu est à la fois de pérenniser le tissu économique local isolé ou implanté dans des secteurs dédiés (comme les grands employeurs du territoire : Avignon Céramic à Bruère-Allichamps, Smurfit Kappa à Vallenay, Inveho Ufo à Orval, par exemple) tout en améliorant la répartition de ces activités.

L'emploi lié aux activités agricoles et artisanales est quant à lui bien réparti sur le territoire. Néanmoins, le



CITE DE L'OR : PYRAMIDE DES METIERS D'ART
SOURCE : BERRYPROVINCE

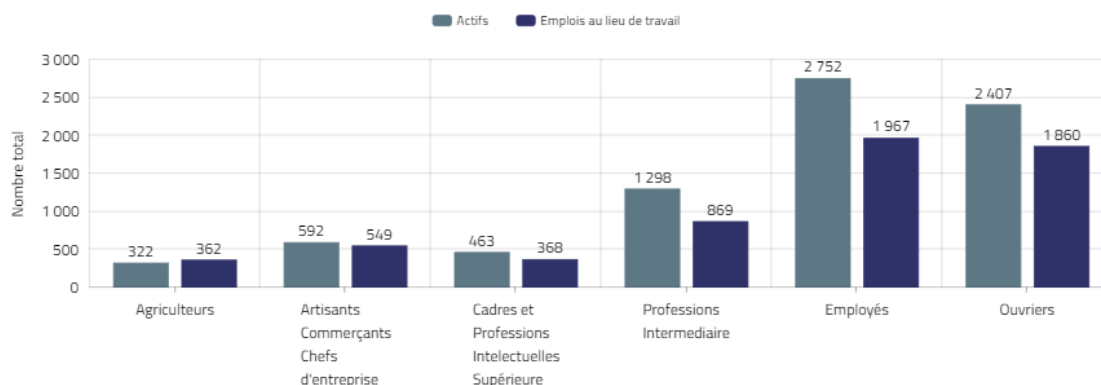


LYCEE JEAN GUEHENNO – SECTION BIJOUTERIE
SOURCE : FRANCE TELEVISION

potentiel qui se dégage de la filière touristique basée sur la richesse historique, patrimoniale et culturelle du territoire et de sa qualité de vie rurale préservée représente une ressource d'emplois encore trop peu exploitée.

Bien qu'il connaisse, comme de nombreux territoires en France, un phénomène relatif de tertiarisation, l'activité économique du Pays Berry Saint-Amandois repose principalement sur **l'activité productive, tant agricole qu'industrielle**. Le territoire peut s'appuyer sur des dynamiques économiques extérieures comme on peut l'observer sur la communauté de commune Le Dunois, qui, portée par le bassin d'emploi de la ville de Bourges, possède la plus grande part d'actifs et le plus grand taux d'activité. Le territoire peut également compter sur des secteurs économiques porteurs localisés autour de Saint-Amand-Montrond, pôle urbain du Pays, avec des spécificités comme les domaines de l'imprimerie ou de la bijouterie qui représentent une opportunité pour affirmer le développement du Pays Berry Saint-Amandois. L'autre activité économique structurante du territoire concerne **l'agriculture** qui représente par exemple 25% de l'emploi dans la CC Berry Grand Sud. Afin d'accompagner les exploitants dans la transition écologique, la CC Berry Grand Sud s'est engagée dans un CTE (contrat de transition écologique) portant des ambitions fortes pour ce secteur économique. De plus, le Pays s'est engagé dans un processus d'émergence de **Plan Alimentaire Territorial (PAT)** qui permettrait de soutenir le (re)développement d'une culture vivrière sur le territoire, de structurer des filières et circuits de distribution de proximité et encourager une économie de petites unités agroalimentaires.

Comparaison de la répartition des actifs par CSP par rapport aux emplois au lieu de travail par CSP



En parallèle à cette économie, il est important de rappeler qu'il existe **un décalage notable entre les qualifications des actifs et les emplois qui leur sont proposés** selon les bassins de vie. Les besoins d'accès à la formation et les actions favorisant l'insertion des jeunes dans le monde professionnel restent encore trop peu développés, ce qui impacte directement les filières économiques locales qui ne disposent pas d'une main d'œuvre qualifiée. Ce déficit d'enseignement supérieur conduit également ces jeunes actifs à multiplier les déplacements pendulaires pour s'employer à l'extérieur du territoire, voire à le quitter pour aller se former ailleurs. Pour autant, le territoire bénéficie de forces locales à pérenniser et sur lesquelles s'appuyer (lycée professionnel Jean Guehenno, savoir-faire joailler et métiers d'art, industrie de précision, pôle santé structuré autour du centre hospitalier de SAM...). Le PBSA a également pour objectif de proposer des dispositifs de formations professionnelles et supérieures liés directement aux besoins de structuration et de pérennisation des entreprises locales (filières industrielles, production d'énergies durables) et les labellisations de type « *Campus Numérique* ».

Les 4 communautés de communes du Pays Berry Saint-Amandois ont également engagé une réflexion sur le développement d'un « **tourisme doux** », destination « **Sud Berry** », qui se base sur la promotion des itinérances douces (chemins de randonnées, à pied, à cheval ou à vélo), des activités de plein air et de nature, de la découverte de son patrimoine ou de sa gastronomie. En effet, si l'activité touristique demeure encore peu développée sur le territoire, celle-ci dispose d'atouts considérables tant paysagers et naturels que bâtis et patrimoniaux. Les patrimoines bâtis remarquables héritages de différentes époques tels que les ruines gallo-romaines, les nombreux châteaux du territoire, l'abbaye de Noirlac ou l'église Saint-Genest de Châteaumeillant, mais également le petit patrimoine rural disséminé le long des vallées, constituent une colonne vertébrale culturelle et naturelle propice au tourisme d'itinérance. La valorisation des paysages et du patrimoine du territoire, y compris immatériel (biodiversité domestique, traditions musicales et folkloriques berrichonnes) et le développement des métiers d'art, conduiront au développement d'un tourisme de rayonnement régional et national, et d'une filière économique liée qui permettra la création d'emplois sur le territoire.





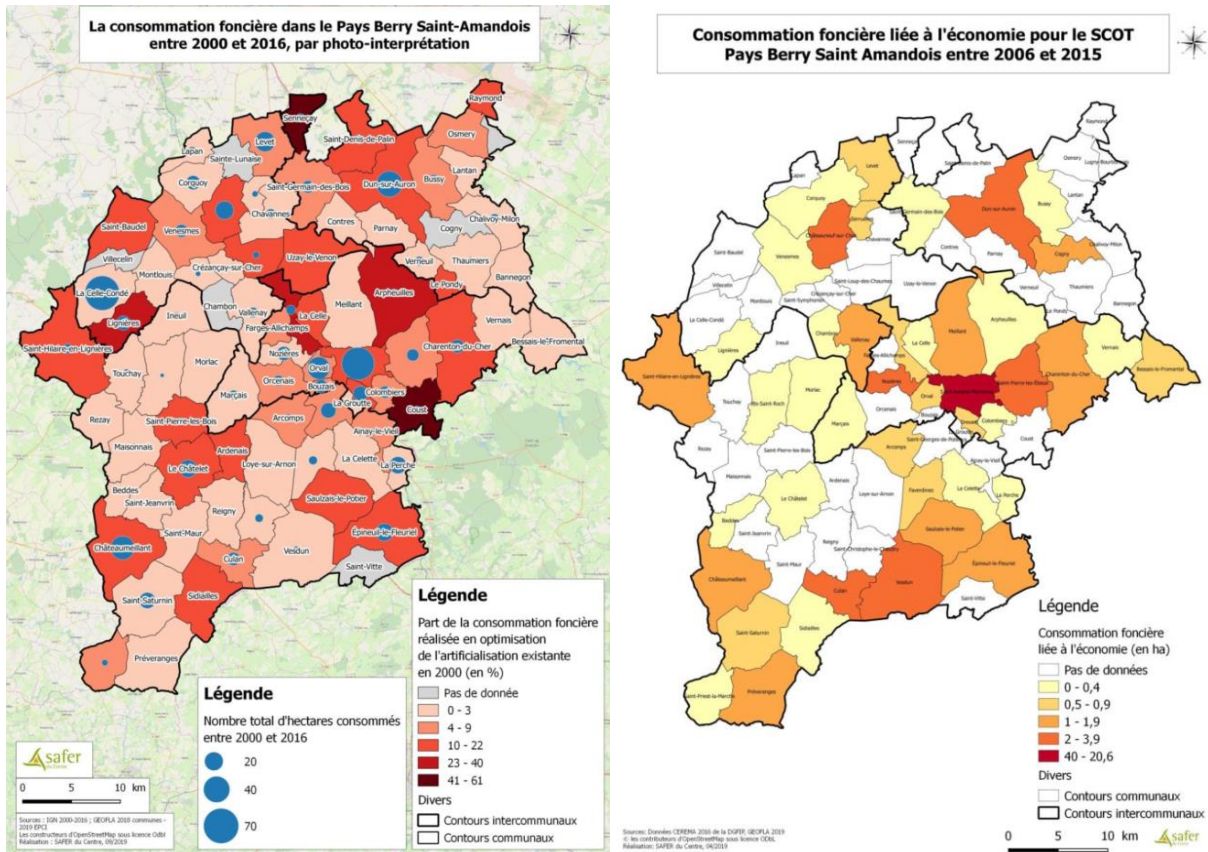
ABBAYE DE NOIRLAC : UN PATRIMOINE RELIGIEUX PARTICIPANT A L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE DU PBSA
SOURCE : BERRYPROVINCE

Par ailleurs, le territoire porte également **une politique forte de sobriété en ce qui concerne le phénomène de l'étalement urbain et le développement des énergies renouvelables** sur le territoire. Le territoire est relativement préservé, les espaces urbanisés étant principalement situés dans le pôle urbain de Saint-Amand-Montrond / Orval et dans les aires d'attraction de Bourges au nord et de Montluçon au sud du territoire. Le territoire présente à cet égard une compacité urbaine remarquable. Pour autant, on observe des phénomènes d'étalement urbain sur certaines communes du territoire engendrés par une dynamique de construction neuve assez soutenue.

Pour rappel, entre 2008 et 2018, le développement des espaces urbains sur le territoire du PBSA a mobilisé 27 ha/an, la diminution par deux entre 2023 et 2033 vise à atteindre l'objectif maximum de 14 ha/an, puis à poursuivre cette diminution la décennie suivante en visant 7 ha/an. Au total, l'enveloppe foncière maximale 2023-2043 estimée dans le SCoT est évaluée à 206 ha sur 20 ans. Ces objectifs de sobriété foncière passent notamment par un travail sur les formes et types d'habitat du bâti existant au cœur même des villages (lutte contre la vacance, réhabilitation-mutation des anciennes demeures ou corps de fermes, promotion de formes urbaines plus denses, mutualisation des espaces de jardins, garages, stationnement, renforcement des performances énergétiques du bâti existant et aménagement de réseaux de chaleur).

Cet objectif porte également sur le réinvestissement des enveloppes urbaines pour la réalisation de nouveaux logements en proposant une intensification foncière adaptée et respectueuse de son environnement (intégration paysagère et préservation des formes urbaines). Ces exigences de limitation de la consommation foncière s'adressent également aux tissus économiques. Il s'agit ainsi de prendre en compte la diversité des besoins des entreprises tout en assurant leur développement cohérent et équilibré à l'échelle du territoire. Cette stratégie foncière est évoquée au sein de l'étude de stratégie économique du Pays Berry Saint-Amandois élaborée en 2019. La Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) a également réalisé en

2019 une analyse foncière dans le cadre du SCoT du Pays Berry Saint-Amandois qui montre que le marché de l'artificialisation est peu dynamique sur le territoire (entre 2000 et 2016, 433 hectares ont fait l'objet d'un projet de vente ayant pour effet une perte de leur vocation naturelle, forestière ou agricole).



SOURCE : ANALYSE FONCIERE POUR LE SCOT DU PAYS BERRY SAINT-AMANDUIS

Depuis sa création, la Communauté de Communes de Berry Grand Sud traduit, à son échelle, tout l'engagement du Pays vers la transition écologique et le développement durable. Lauréate de l'AAP Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) en 2015 pour une période de 3 ans, elle crée en 2018 son service Transition Écologique puis, en 2019, elle engage de façon volontaire son Plan Climat Air Énergie (PCAET). Cette démarche indique l'investissement du territoire dans la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. Enfin en juillet 2019, la CC Berry Grand Sud a été retenue au titre du dispositif des Contrats de Transition Écologique (CTE), initié par le Gouvernement dans le cadre de la territorialisation de ses politiques publiques. Ces CTE ont pour but de soutenir et d'accompagner la transformation écologique des territoires, accélérant la mise en place de projets concrets. Pour la communauté de communes, ce CTE est la traduction du volet opérationnel du PCAET volontaire.

A l'échelle du Pays, une des pistes d'actions développée porte sur le fait de « concilier développement du mix énergétique et préservation de la qualité des paysages et des patrimoines ». L'objectif est donc d'engager le territoire dans les transitions à venir afin de répondre à la perspective d'une neutralité carbone à l'horizon 2050. Il s'agit tout d'abord de favoriser le déploiement des productions d'énergies d'origine renouvelable, bien que cela implique nécessairement d'identifier l'impact que ce type de projets peut avoir, notamment sur le paysage. La diversification du mix énergétique permettrait d'affirmer l'engagement dans la transition énergétique d'un territoire encore relativement dépendant des énergies fossiles. Les projets engagés sur le territoire en faveur de la transition énergétique et climatique sont nombreux : rénovation énergétique du siège social de la communauté de communes Arnon Boischaud Cher, rénovation thermique d'un gîte avec tiers-lieux à Loye-sur-Arnon, aide aux porteurs de projet pour l'installation d'une chaufferie bois, plan de gestion durable des haies et soutien à l'acquisition de plants, végétalisation d'espaces publics à La Celle, rénovation énergétique des bâtiments publics encouragée par le Contrat régional de solidarité territoriale à travers des aides financières, et celle des logements, financée dans le cadre de l'OPAH.



AIDE DU PAYS BERRY SAINT-AMANDUIS AUX PORTEURS DE PROJETS POUR UNE CHAUFFERIE BOIS
SOURCE : LE BERRY REPUBLICAIN

Le Pays Berry Saint-Amandois bénéficie enfin de dispositifs pour anticiper les risques liés au changement climatique et les risques naturels et limiter leur impact croissant sur le cadre de vie des habitants et sur l'attractivité du territoire. Les communes du PBSA sont concernées par plusieurs risques majeurs sur leur territoire (risque sismique, risque mouvement de terrain et risque inondation). Les communes de la vallée du Cher sont les plus vulnérables car soumises jusqu'à cinq risques majeurs. En effet, 44 sur les 86 communes du Pays sont concernées par des risques d'inondation (3 PPRI sur les vallées du Cher et de l'Arnon). Le territoire a notamment à préserver des conditions de vie saines et sûres (prise en compte des documents de prévention des risques naturels, désimperméabilisation des sols, généraliser les méthodes d'éco-urbanisme...).

Analyse des forces et faiblesses du territoire

Thématique	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Organisation spatiale	<p>La localisation particulière du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux franges des influences urbaines et périurbaines des pôles voisins ; - au centre de la France : position géographique conférant un rôle d'accueil de groupes familiaux et professionnels <p>Une organisation spatiale bien structurée et un territoire avec des caractéristiques diversifiées.</p> <p>Une concentration de la population au sein des polarités du territoire qui permettent de limiter la consommation foncière.</p>	<p>Un isolement du territoire qui impose un enjeu de connexion aux dynamiques urbaines voisines.</p> <p>Des disparités sociales, économiques et de peuplement entre les différents bassins de vie.</p> <p>Une paupérisation et un vieillissement progressif et continu de la population.</p>	<p>Les flux en provenance des espaces limitrophes (Bourges, Montluçon, région Auvergne-Rhône-Alpes...)</p> <p>Les dispositifs de requalification et de revitalisation des polarités qui permettent de renforcer l'armature territoriale et l'attractivité du territoire.</p> <p>A la faveur de la mise en œuvre du PCAET, le développement des complémentarités territoriales et des logiques circulaires.</p>	<p>La concurrence des espaces limitrophes, en particulier des aires d'influence aux alentours.</p> <p>L'uniformisation des différents espaces qui composent le territoire et font sa richesse.</p>
Cadre de vie et habitat	<p>Un cadre de vie de qualité, sur un territoire dominé par des espaces naturels, agricoles et forestiers. Des entités paysagères variées et qualitatives.</p> <p>Un caractère rural et un patrimoine vernaculaire permettant de préserver un cadre de vie authentique.</p> <p>Une offre d'équipements adaptée, bien que fortement concentrée au sein du pôle urbain.</p>	<p>Un parc de logement qui ne permet pas de répondre à tous les parcours résidentiels des habitants.</p> <p>Une dynamique de construction relativement déséquilibrée et un bâti ancien au coût de rénovation élevé, qui accentue des phénomènes de vacance dans les bourgs et villages.</p> <p>Des problématiques variées relatives au logement : prix et taille des logements, tension du parc social, ancienneté des logements et enjeu de rénovation énergétique.</p> <p>La baisse du nombre d'équipements de santé et de praticiens.</p>	<p>Les dispositifs de requalification de l'habitat et de revitalisation des centres-villes.</p> <p>Des dispositifs qui permettent de réfléchir l'aménagement du territoire et de participer à la préservation de la variété et de la qualité des paysages.</p> <p>Des actions de préservation du cadre de vie par la connaissance et la prise en charge des risques naturels et climatiques.</p>	<p>La concurrence des espaces limitrophes, notamment des aires d'influence des villes de Bourges et de Montluçon qui conduisent au départ des habitants.</p> <p>Un territoire concerné par des risques naturels.</p> <p>Des enjeux autour de l'artificialisation des sols ainsi que sur la fermeture des paysages.</p>

Thématique	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<p>Tourisme, patrimoine bâti et paysager, culture</p>	<p>La richesse du patrimoine paysager, naturel et bâti.</p> <p>Un territoire de quiétude et de ressourcement.</p> <p>Des équipements culturels suffisants et de qualité, bien que très localisés.</p>	<p>Un territoire difficile à localiser qui est faiblement accessible par la route et peu par les transports en commun (pas d'accès optimal en train) qui limite la clientèle « étape ».</p> <p>Une promotion touristique trop insuffisante et trop dispersée. Une offre d'hébergement hôtelière faible en quantité comme en qualité.</p> <p>Un patrimoine et une offre culturelle qui manque encore de visibilité et de rayonnement malgré des initiatives importantes.</p>	<p>Un territoire localisé sur l'axe autoroutier nord-sud A71 et sur un axe transversal est-ouest (Rhône-Alpes / Bretagne).</p> <p>De grands espaces propices au développement des infrastructures de tourisme itinérant (projet de véloroute : « le canal de Berry à vélo », aires de stationnement des camping-cars).</p> <p>Un marché français et européen à la recherche de destinations grand air et de « vraie authenticité ».</p> <p>Le projet de création du PNR Sud Berry qui couvrira les 2/3 du territoire du Pays.</p> <p>Des investissements importants de la SPL 1000 Lieux du Berry pour la promotion du tourisme.</p>	<p>La concurrence de territoires structurés, situés à 2-3 heures de Paris par l'autoroute et des grandes entités touristiques régionales (Val de Loire, Brenne, Massif Central, Sancerre, Bourges...)</p> <p>Le manque d'ambition collective autour des richesses du territoire et de confiance dans l'intérêt économique du tourisme pour le territoire.</p>

Thématique	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Économie et emploi	<p>Une sphère productive dominante et bien implantée avec de grands employeurs tertiaires, un tissu artisanal diversifié et des exploitations agricoles performantes.</p> <p>Une offre d'emploi concentrée sur les pôles urbains du territoire où se développent plusieurs centralités économiques et commerciales.</p> <p>Une offre commerciale qui correspond bien aux moyens des habitants. Des projets en cours de réalisation ou de commercialisation (ZAC des Carmes, l'espace Rousseau situé sur l'avenue du Général de Gaulle à Saint-Amand-Montrond, ...).</p>	<p>Une économie historiquement peu diversifiée entre agriculture et industrie et pour cette dernière dépendante d'emplois potentiellement délocalisables.</p> <p>Une offre déséquilibrée qui est majoritairement localisée sur la CC Cœur de France.</p> <p>Des difficultés à répondre aux besoins d'installation des petites activités (artisanat).</p> <p>Peu de cohérence en termes d'organisation spatiale interne (peu d'harmonisation en termes d'équipements, de voirie et de signalétique).</p> <p>La présence de sites inoccupés et de plusieurs friches (Saint-Amand, Orval) résultant de la désindustrialisation brutale.</p>	<p>Une agriculture nourricière importante qui permet au territoire de disposer d'une certaine indépendance et de diversifier ses activités agricoles.</p> <p>Des solutions immobilières permettant d'apporter une réponse à l'évolution des pratiques de travail en cours (télétravail, limitation des déplacements et lutte contre l'isolement des entrepreneurs).</p> <p>Des entreprises « pépites » en développement sur le territoire. La présence de filières historiques (cuir, imprimerie, industrie du luxe, ...) et de filières de transformation à valoriser. Des initiatives pour la formation des actifs.</p> <p>L'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial qui permettra de porter un projet sur diversification de l'activité agricole et les filières de proximité.</p> <p>Un gisement d'emploi potentiel dans le secteur médico-social.</p>	<p>Une attractivité moins forte du Sud du Berry par rapport au reste du département qui joue en sa défaveur (image d'un territoire rural en déclin).</p> <p>La concurrence des grandes et très grandes surfaces situées en dehors du territoire pour le commerce de proximité.</p> <p>Des jeunes obligés de quitter le territoire pour se former et des problèmes de recrutement rencontrés par les entreprises.</p> <p>Une dynamique intercommunale et inter-EPCI fragile et un besoin de vision prospective.</p> <p>La dépendance des emplois salariés vis-à-vis de l'industrie et du tertiaire public.</p>

Thématique	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Mobilités	<p>Un maillage routier et ferroviaire interne structurant qui assurent l'entrée/sortie des flux de grandes distances du territoire.</p> <p>Une offre de transport en commun principalement conçue pour les scolaires.</p> <p>Des investissements en faveur des véhicules hybrides et électriques (aires de recharge), en particulier à Lignières et Châteauneuf-sur-Cher.</p>	<p>Une dépendance à l'automobile des ménages fortement motorisés, surtout dans les déplacements domicile-travail, généralisée à l'ensemble du territoire.</p> <p>Un trafic routier modéré mais qui génère des problématiques de traversées des centres-bourgs.</p> <p>Les mobilités pendulaires des actifs vers l'extérieur du territoire.</p> <p>Les difficultés de mobilité de certains publics (jeunes, personnes âgées).</p> <p>Un réseau ferré local encore trop peu exploité qui doit faire l'objet de travaux d'amélioration pour renforcer le rôle économique de la ligne.</p>	<p>Des opportunités à affirmer le rôle de porte d'entrée du territoire de Saint-Amand-Montrond en valorisant son positionnement stratégique de nœud plurimodal.</p> <p>Une réflexion portée sur la multimodalité (piste cyclable le long du Canal du Berry) et le rôle des deux gares dans l'armature territoriale.</p> <p>La valorisation du réseau de transport collectif existant et le maillage du territoire par un réseau d'aires de covoiturage réparties de manière équilibrée et favorisant la mutualisation des usages.</p> <p>Le renforcement de la mixité des fonctions au sein des bassins de vie de proximité par le rapprochement des services et emplois vis-à-vis des habitants, permettant de limiter les déplacements pendulaires.</p> <p>Des modes doux (piéton et vélo) qui se développent dans les principales polarités du territoire en ce qui concerne les mobilités pendulaires.</p>	<p>Une partie nord du territoire fortement polarisée par Bourges qui entraîne de nombreux flux domicile-travail entrants et sortants dans le secteur.</p> <p>Une desserte autoroutière qui traverse le territoire sans réellement le desservir, hormis au niveau de l'échangeur de Saint-Amand-Montrond.</p> <p>Le dispersement des équipements sur un territoire de taille importante comme le PBSA rend le développement d'infrastructures de transport durables plus compliqué et coûteux.</p>
Transition écologique et environnement	<p>Un territoire avec une compacité de l'occupation humaine remarquable et une densité qui préserve les espaces naturels.</p> <p>Un territoire propice au développement des énergies renouvelables.</p> <p>Des initiatives déjà en cours qui montrent le dynamisme du territoire sur la question de la transition écologique.</p>	<p>Des risques naturels relativement importants sur le territoire, notamment autour des risques sismiques, risques mouvement de terrain et risques inondation (3 PPRI).</p>	<p>Des analyses foncières menées à l'échelle du SCoT et également sur le tissu économique offrant des outils d'optimisation des espaces déjà aménagés, voire occupés, et de limitation de la consommation des sols.</p> <p>L'élaboration du PCAET du Pays Berry Saint-Amandois, décliné dans le CRST et l'OPAH.</p> <p>Le projet de création du PNR Sud Berry qui couvrira les 2/3 du territoire du Pays.</p> <p>Le lancement du Plan Alimentaire Territorial et des projets de circuits courts et de transformation de produits agricoles, le contrat d'objectif territorial EnR, la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat...</p>	<p>L'impact de l'industrie et de l'agriculture sur l'environnement.</p> <p>Des besoins en mobilités tournés vers la voiture individuelle (émissions de gaz à effet de serre) qui portent atteinte à l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.</p> <p>Les enjeux de l'artificialisation des sols notamment au sein du pôle urbain Saint-Amand / Orval et dans les aires d'attraction de Bourges au Nord et de Montluçon au Sud.</p> <p>La présence de risques naturels sur le territoire.</p>

Identification des enjeux stratégiques

Thématique	Tendances observées	Force / Faiblesse	Enjeux en lien
Organisation du territoire	Un positionnement central qui permet au territoire d'être à proximité d'infrastructures d'envergure européenne (nœud de Vierzon, RCEA)	+	Le maintien d'une armature urbaine forte avec le renforcement des centralités historiques du territoire, le maintien du niveau d'équipement et de services, la préservation des diversités du territoire qui font son authenticité (village-bosquet) et le développement des actions pour la complémentarité du territoire
	Des disparités sociales entre les différents secteurs identifiés sur le territoire et une répartition de la population inégale	-	La diminution des disparités sociales au sein du territoire (offre résidentielle alternative, accès à l'offre de formation, aux équipements et services structurants éloignés...)
	Un éloignement des dynamiques métropolitaines de développement qui constitue un frein à son renouveau démographique.	-	Le lien entre la localisation du territoire et son attractivité. Une adaptation des mobilités afin de faciliter la connexion aux dynamiques urbaines voisines. Créer des partenariats avec les territoires voisins pour améliorer l'accès à leurs services
Cadre de vie et habitat	Un marché immobilier peu tendu avec une grande part de propriétaires sur le territoire.	+/-	La fluidification/diversification du parc de logements tant privé que social en fonction des dynamiques démographiques afin de l'adapter à l'ensemble des étapes du parcours résidentiel (jeunes, couples, personnes âgées)
	Une constante production de logements neufs alors que la population diminue et que les logements vacants augmentent depuis 1999. Un parc de logements ancien et parfois vétuste (précarité énergétique)		L'encadrement et la diminution de la vacance résidentielle. Le renouvellement urbain et la réhabilitation du parc de logements pour réactiver le dynamisme dans les bourgs-centres
	Une bonne offre de logements locatifs sociaux répartis de façon équitable sur le territoire.	+	La mise en œuvre des dispositifs en lien avec l'habitat sur le territoire (ORT, Petites Villes de demain, OPAH, Plan isolation des bâtiments publics, future Plateforme de Rénovation Énergétique de l'Habitat...)
	Un cadre et une qualité de vie agréable et préservée (une population fortement attachée à son territoire). Un bon taux d'équipements et de services malgré un déficit dans le domaine de la santé et une concentration de ces infrastructures dans le pôle urbain. Des commerces de centre-ville en difficulté.	+/-	La pérennisation de l'offre d'équipements et de santé sur le territoire. Le renforcement/renouvellement des modèles économiques pour soutenir les entreprises artisanales et commerciales

Thématique	Tendances observées	Force / Faiblesse	Enjeux en lien
Patrimoine naturel et bâti, tourisme et culture	Un territoire qui dispose d'atouts naturels (Vallées de l'Arnon, du Cher et de l'Auron, arc boisé de Châteauneuf, bocages du Boischaud et de la Marche...) et patrimoniaux (bâti viticole à Châteaumeillant, nombreux châteaux et demeures civiles et monuments religieux de qualité...), des typologies paysagères remarquables et différentes. Une richesse agricole variée du nord au sud.	+	La préservation des atouts naturels, paysagers et patrimoniaux du territoire (pressions urbaines et agraires qui réduisent les boisements, linéaires majoritairement) Le développement du territoire sans impacter la variété des paysages (Opération collective de plantation pour développer le label Végétal Local, outil de gestion durable du bocage...)
	Des attracteurs touristiques déjà bien connus et fréquentés (abbaye de Noirlac, Pôle du Cheval et de l'Âne, les Bains-Douches...) mais une économie touristique encore faible (offre d'hébergement faible, territoire faiblement accessible, concurrence des territoires voisins...).	+/-	Le développement de l'offre touristique et de loisirs et la valorisation des actions culturelles et des parcours touristiques à l'échelle du territoire
Économie et emploi	Une économie qui repose sur l'activité productive tant industrielle qu'agricole (spécificité du territoire), ainsi que sur le secteur tertiaire, dépendant du champ public (éducation, médico-social).	+	La mise en valeur du tissu économique du territoire, des productions et des savoir-faire locaux
	Un maintien des activités agricoles diversifiées (polyculture, élevage) au sud du territoire préservant le cadre paysager du Boischaud. Des initiatives pour l'évolution des modes d'exploitation qui correspondent aux nouvelles habitudes de consommation : vente directe, agriculture biologique, ...		L'animation de la destination économique et le développement des synergies entre les acteurs économiques en lien avec les territoires limitrophes L'installation d'entreprises à plus forte valeur ajoutée et le soutien à l'industrie
	Une concentration des exploitations, conformément à la tendance nationale, qui soulève un enjeu de la pérennité des exploitations au vu du vieillissement de la population du territoire.	-	Le soutien et la diversification de l'activité agricole comme opportunité de développement touristique (démarche Bienvenue à la Ferme, produits locaux...). Le développement de filières liées

Thématique	Tendances observées	Force / Faiblesse	Enjeux en lien
	<p>Une baisse du nombre d'emplois sur le territoire et des décalages entre les qualifications des actifs et les emplois offerts en fonction des secteurs, des actifs qui travaillent en dehors du territoire.</p> <p>Des établissements de formation peu nombreux, ce qui contribue au départ des jeunes du territoire.</p>	-	Le développement des formations à destination des actifs

Thématique	Tendances observées	Force / Faiblesse	Enjeux en lien
Mobilités	Des mobilités qui reposent sur l'automobile à l'exception du pôle urbain de Saint-Amand-Montrond.	-	Le développement des mobilités durables et des alternatives à l'automobile à partir du potentiel sur le territoire : les TC, le covoiturage, les mobilités actives dans une perspective de complémentarité et de multimodalité Autant à destination des habitants que pour le tourisme d'itinérance. A plusieurs échelles : infra-communale, territoriale et extraterritoriale
	Une sous-exploitation de la desserte ferroviaire (peu de trains, correspondances parfois difficiles) qui nuit à son attractivité. Des offres de transport alternatives à la voiture qui restent rares (lignes interurbaines, transport à la demande, itinéraires vélo, covoiturage).	-	
	Un trafic routier globalement modéré sur le territoire et peu de phénomènes d'engorgements signalés.	+	
Transition écologique et environnement	Des milieux de prairies associés à un maillage bocager, constituant des milieux riches en biodiversité.	+	La préservation et la reconstitution du maillage bocager pour recréer les continuités écologiques et participer au développement et à la promotion du cadre de vie bucolique et authentique du territoire
	Un territoire à dominante rurale avec de façon localisée des enjeux sur l'artificialisation des sols. Un foncier naturel avec des qualités paysagères importantes : vallées de l'Arnon, du Cher et de l'Auron, arc boisé de Châteauneuf, bocages du Boischaud et de la Marche...	+/-	La préservation et le renforcement du foncier naturel et de la trame verte et bleue et la préservation et le soutien à l'activité agricole
	Une dépendance aux énergies fossiles mais un fort potentiel de développement des EnR et de nombreuses initiatives déjà en cours sur le territoire (projets de réseau de chaleur et chaufferies collectives bois ou géothermiques, travaux de rénovation énergétique bâtiments publics, entreprises engagées dans la transition écologique...)	+/-	Favoriser un mix énergétique (éoliennes, photovoltaïque, méthanisation, géothermie, chaufferie bois) plus important et le développement des EnR selon les opportunités d'installation sur le territoire
	Une bonne connaissance des risques climatiques, naturels et technologiques qui pèsent sur le territoire et leur prise en compte dans les projets d'aménagement.	+	La préservation de l'urbanisation des sites à enjeux (risque sismique, mouvement terrain, inondation), la préservation de la ressource en eau en particulier

Thématique	Tendances observées	Force / Faiblesse	Enjeux en lien
	Un territoire qui porte des démarches innovantes pour la préservation du foncier, le renouvellement et l'intensification urbaine.	+	<p>La poursuite et la mise en œuvre des démarches engagées, et l'engagement de nouvelles actions</p> <p>La proposition d'une offre foncière et immobilière répondant aux enjeux de sobriété foncière</p>

ANNEXE 2

Orientations stratégiques

Orientation 1 : Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable

Objectif 1.1 : « Affirmer le rôle de son capital patrimonial naturel et bâti hérité ainsi que de ses savoir-faire industriels et ruraux comme sa première richesse »

- ✓ Organiser la résilience du territoire grâce à ce capital patrimonial afin de relever les défis environnementaux, climatiques et énergétiques
- ✓ Réactiver la dynamique résidentielle et économique
- ✓ Préserver et participer à la restauration de ce capital patrimonial

Objectif 1.2 : « Pérenniser et accompagner le développement des activités économiques »

- ✓ Structurer l'accompagnement global des activités économiques, tant sur le plan foncier et immobilier que sur le plan des ressources humaines
- ✓ Mailler de manière plus équilibrée le territoire par des espaces d'accueil des activités économiques à vocations diversifiées
- ✓ Favoriser l'emploi local
- ✓ Développer des formations en lien avec les pôles de compétitivité
- ✓ Conforter une offre foncière de proximité pour accueillir des activités artisanales de services

Objectif 1.3 : « Améliorer la compétitivité économique du Pays Berry Saint-Amandois »

- ✓ Reconquérir les friches industrielles
- ✓ Favoriser le développement des grands employeurs du territoire
- ✓ Développer des équipements économiques phares
- ✓ Structurer les écosystèmes autour des filières d'excellence
- ✓ Renforcer la coopération et la mutualisation à l'échelle du Pays Berry Saint-Amandois ainsi que l'animation économique et la sensibilisation aux besoins mutuels des entreprises (formations, ressources, etc.)

Objectif 1.4 : « Accompagner la diversification des activités agricoles et la transition écologique »

- ✓ Réaliser un Projet Alimentaire Territorial
- ✓ Développer des formations spécialisées à destination des agriculteurs (diversification, amélioration de la qualité, développement biologique, nouvelles technologies)
- ✓ Organiser la transition énergétique locale
- ✓ Anticiper les risques liés au changement climatique et les risques naturels

Orientation 2 : Revisiter la singularité patrimoniale et rurale du Sud Berry afin de préserver son cadre de vie authentique

Objectif 2.1 : « Mettre en valeur les paysages et patrimoines du Pays Berry Saint-Amandois afin de favoriser son rayonnement »

- ✓ Envisager le développement d'une économie touristique en faveur de l'itinérance en s'appuyant sur la richesse historique et patrimoniale du territoire
- ✓ Préserver la fonction éco-paysagère des motifs paysagers identitaires
- ✓ Poursuivre des objectifs d'un urbanisme paysager respectueux des sites
- ✓ Réinvestir le patrimoine bâti

Objectif 2.2 : « Inscrire et promouvoir le territoire comme un espace rural vivant et attractif »

- ✓ Promouvoir une offre territoriale qui réponde aux nouveaux modes de vie basés sur une ruralité connectée, support d'un écosystème diffus
- ✓ Structurer et déployer une démarche de marketing territorial pour une image de marque spécifique fondée sur les motifs patrimoniaux et identitaires locaux

Objectif 2.3 : « Mener une politique foncière et d'habitat ambitieuse et durable »

- ✓ Maitriser la consommation foncière en cherchant compacité et modération des extensions urbaines
- ✓ Organiser la mobilisation des logements vacants et friches urbaines
- ✓ Améliorer l'équilibre du parc résidentiel
- ✓ Mettre en œuvre la politique de lutte contre l'artificialisation des sols

Objectif 2.4 : « Préserver et renforcer un urbanisme respectueux de l'environnement et des sites »

- ✓ Préserver et restaurer les cœurs de biodiversité
- ✓ Recréer des continuités écologiques
- ✓ Remettre l'environnement au cœur de la ville
- ✓ Proposer un schéma de mobilités douces, promouvoir l'usage de produits bio-sourcés...

Orientation 3 : Renforcer l'armature territoriale du Pays Berry Saint-Amandois pour garantir les solidarités territoriales

Objectif 3.1 : « Revitaliser les centres-bourgs et les centres-villes »

- ✓ Engager le territoire dans la transition énergétique notamment à travers la rénovation thermique du bâti ancien
- ✓ S'appuyer sur les outils nationaux déjà existants (OPAH, ORT, Petites Villes de Demain...)
- ✓ Produire une offre diversifiée de logements
- ✓ S'adapter aux évolutions démographiques et aux parcours résidentiels
- ✓ Limiter la vacance
- ✓ Réhabiliter des quartiers (renouvellement urbain)

Objectif 3.2 : « Affirmer la complémentarité des pôles pour renforcer et rendre plus accessible l'offre territoriale »

- ✓ Favoriser un maillage efficace des polarités du Pays en transports en commun
- ✓ Conforter les pôles de services du territoire
- ✓ Organiser les complémentarités au sein de bassins de proximité et équilibrer les fonctions territoriales à l'échelle du Pays

Objectif 3.3 : « Conforter des équipements et des services de qualité en faveur du mieux-être social »

- ✓ Poursuivre le maillage en équipements et services à la population (accès aux droits, accès au numérique), services enfance/jeunesse, équipements culturels et sportifs
- ✓ Favoriser le maintien/renouvellement du commerce et des services de proximité
- ✓ Soutenir une politique de santé et d'accès aux soins

Orientation 4 : Améliorer l'attractivité du Pays Berry-Saint-Amandois et la complémentarité avec les territoires voisins en s'appuyant sur des partenariats territoriaux

Objectif 4.1 : « Conforter l'attractivité touristique du territoire en s'inscrivant dans les circuits et itinérances d'échelles régionale et nationale »

- ✓ Promouvoir un tourisme durable, basé sur l'itinérance douce (chemins de randonnées, à pied, à cheval ou à vélo), les activités de plein air et de nature, la découverte des patrimoines ou encore la gastronomie
- ✓ Développer de nouveaux partenariats avec le milieu associatif et les services et équipements des destinations environnantes (réseau de bibliothèques, lieux de programmation culturelle)
- ✓ Améliorer la capacité d'accueil touristique locale et sa professionnalisation mais aussi les services et loisirs le long de ces itinérances douces
- ✓ Promouvoir le tourisme (marque territoriale, identification des cibles et besoins, outils de marketing territorial, valorisation des qualités paysagères, ...)

Objectif 4.2 : « Renforcer l'ancrage régional et les liens avec les territoires voisins en valorisant davantage les complémentarités territoriales »

- ✓ Réduire les temps de transports en favorisant l'intermodalité et en développant des modes alternatifs
- ✓ Améliorer le réseau routier
- ✓ Valoriser l'infrastructure autoroutière de l'A71
- ✓ Inscrire le renforcement de l'offre médicale locale par une coopération médicale et hospitalière entre l'hôpital de Saint-Amand-Montrond et celui de Bourges
- ✓ Réaffirmer le rôle majeur des gares TER de proximité

Objectif 4.3 : « Organiser les chaînes de mobilité à toutes les échelles »

- ✓ Renforcer la mixité des fonctions pour limiter les déplacements contraints
- ✓ Affirmer le rôle de porte d'entrée du territoire de Saint-Amand-Montrond
- ✓ Répondre efficacement aux besoins diffus de déplacement et valoriser l'usage des modes doux
- ✓ Organiser une offre de rabattement depuis Saint-Amand-Montrond
- ✓ Inciter au co-voiturage et renforcer ou adapter les offres souples en transports collectifs

ANNEXE 3

Tableau de synthèse des projets

Axe thématique	Objectifs du projet de territoire concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 3.3	Aménagement d'une aire de loisirs multigénérationnelle	Communes d'Ids-Saint-Roch	10 068,00 €	Début 2022	DETR à solliciter
Transversal - ingénierie	Objectif 4.3 Objectif 2.4	Aménagement d'un réseau eaux usées et d'un cheminement piétonnier route de Bourges	Mairie de Dun-sur-Auron	260 000,00 €	2022-2023	
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 3.2	Regroupement des locaux de la Communauté de Communes du Dunois et de la structure France services au sein de l'ancien Centre de secours	Communauté de Communes le Dunois	620 000,00 €	2023-2024	
Transition écologique et énergétique	Objectif 2.3 Objectif 3.1	Réhabilitation (notamment thermique) d'un logement locatif communal	Communes d'Ids-Saint-Roch		2022	
Attractivité du territoire	Objectif 3.1	Aménagement paysager en centre-bourg	Communes d'Ids-Saint-Roch		En cours	

Axe thématique	Objectifs du projet de territoire concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Transversal - ingénierie	Objectif 3.3	Mise en sécurité du réservoir incendie	Communes de Chavannes	10 947,00 €	2022	DETR sera sollicitée
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 3.3	Aménagement d'une aire de jeux à l'étang	Communes de Chavannes	4 481,00 €	2022	
Attractivité du territoire	Objectif 1.1 Objectif 2.1	Aménagement du pigeonnier et du lavoir	Communes de Chavannes	1 500,00 €	2022	
Attractivité du territoire	Objectif 4.3	Installation d'une passerelle à l'étang communal	Communes de Chavannes	3 396,00 €	2022	
Attractivité du territoire	Objectif 3.3	Installation de bancs en bois	Communes de Chavannes	1 160,00 €	2022	
Transition écologique et énergétique	Objectif 3.1 Objectif 4.1	Projet touristique Canal de Berry comprenant la réfection (notamment thermique) de 2 gîtes ruraux, de la salle des fêtes et de l'ancien bar restaurant communal	Commune de Saint-Denis-de-Palin	953 362,00 €	1er trimestre 2022	
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 3.3	Création d'un city stade, d'un skate park et d'une rampe BMX	Commune de Nozières	140 000,00 €	1er trimestre 2022	DETR en cours
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 3.3	Travaux d'accessibilité de l'ancien Scoopy's (salle des fêtes)	Commune de Nozières	160 000,00 €	2022	DETR à redéposer

Axe thématique	Objectifs du projet de territoire concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 1.4	Création d'un espace de stockage pour les denrées de la banque alimentaire	Communes de Levet	32 000,00 €	2nd trimestre 2022	
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 3.3 Objectif 4.3	Sécurisation des abords de l'école élémentaire	Communes de Levet	100 000,00 €	Du 2nd trimestre 2022 au 2nd trimestre 2023	
Transversal - ingénierie	Objectif 2.4 Objectif 4.2	Élargissement de la rue du Crot à Thibault en intégrant l'évacuation des eaux pluviales et l'éclairage public	Communes de Levet	50 000,00 €	2nd semestre 2022	
Transition écologique et énergétique	Objectif 2.2 Objectif 2.4	Création d'un lieu favorisant la biodiversité et la transmission de savoirs, savoir-faire et savoir-être	Commune de Saint-Vitte + Association Terre d'apprentissages	177 400,00 €	De septembre 20 à mars 22	
Transition écologique et énergétique	Objectif 2.4 Objectif 3.3	Végétalisation du cimetière	Commune de Saint-Vitte	34 716,00 €	2022	
Transition écologique et énergétique	Objectif 2.2 Objectif 4.1	Réhabilitation d'un bâtiment en gîte de groupe et bureau partagé	Commune de Loye-sur-Arnon	616 500,00 €	2022	France Relance

Axe thématique	Objectifs du projet de territoire concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Transversal - ingénierie	Objectif 4.2 Objectif 4.3	Travaux de voirie	Commune de Saint-Hilaire-en-Lignières	158 000,00 €	Printemps 2022	
Transition Ecologique et énergétique	Objectif 2.4	Acquisition d'un lamier pour les haies de manière douce	Commune de Saint-Hilaire-en-Lignières	25 800,00 €	Mars 22	
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 3.3 Objectif 4.3	Création d'une rampe d'accès PMR à l'épicerie	Commune de Saint-Hilaire-en-Lignières	5 229,00 €	Avril 22	
Attractivité du territoire	Objectif 3.3	Aménagement du cimetière (première tranche)	Commune de Saint-Hilaire-en-Lignières	10 200,00 €	1er semestre 2022	
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 4.1	Création d'un gîte communal	Commune de Maisonnais	300 000,00 €	2022-2023	
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 1.3 Objectif 2.2 Objectif 3.2	Aménagement du futur siège social de la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher et projet d'espace public numérique et Coworking	Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher	2 000 000,00 €	Dernier trimestre 2022	

Axe thématique	Objectifs du projet de territoire concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 3.2 Objectif 3.3	Création d'une crèche intercommunale au rez-de-chaussée de l'actuel bâtiment du gîte d'étape et de séjour Colbert ABC	Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher	400 000,00 €	Dernier trimestre 2022	
Transition écologique et énergétique	Objectif 1.4 Objectif 3.1	Construction d'un hangar avec installation photovoltaïque posée en intégration sur la toiture de l'aérodrome de Châteauneuf-sur-Cher à Serruelles	Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher	250 000,00 €	3ème trimestre 2022	
Transversal - ingénierie	Objectif 3.1 Objectif 3.3	Remplacement des portes et fenêtres de la mairie et de la salle communale	Commune de Serruelles	11 000,00 €	2022	
Transition écologique et énergétique	Objectif 2.4 Objectif 3.1	Réhabilitation (notamment thermique) du logement communal	Commune d'Ardenais	180 500,00 €	2022-2023	
Transition écologique et énergétique	Objectif 2.4	Réhabilitation (notamment thermique) de la salle des fêtes	Commune de St Pierre-les-Etieux	360 000 €	2eme trim 2022	

Axe thématique	Objectifs du projet de territoire concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Attractivité du territoire	Objectif 1.2	Extension du parc d'activité intercommunal	Communauté de Communes le Dunois	Chiffrage en cours	A préciser	
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 3.1 Objectif 3.3	Travaux d'extension et de modernisation du Marché au Cadran de Châteaumeillant	Communauté de Communes Berry Grand Sud	150 000,00 €	2022	
Cohésion sociale et territoriale	Objectif	Création d'un laboratoire de productions de glaces artisanales et de camembert au lait de Brebis	SCEA les Brebis du Berry	123 400,00 €	2022	
Transition écologique et énergétique	Objectif 1.2 Objectif 1.4	Construction d'une serre avec légumerie (unité de transformation et de conditionnement de légumes bio) – chauffée par géothermie	SCEA Ferme de Châteaufert et SA Ferme de Châteaufert	1 300 000,00 €	2022	France Relance
Transversal - ingénierie	Objectif 1.3 Objectif 1.4	Travaux de modernisation de l'abattoir de St Amand	SCEA abattoir Berry Bocage	662 000,00 €	2022	France Relance

Axe thématique	Objectifs du projet de territoire concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 1.2	Construction d'un bâtiment dédié aux services aux personnes en difficultés en insertion (Campus des Initiatives – tiers lieu compétence)	Le Relais + Association GAS 18	380 000,00 €	2022	
Attractivité du territoire	Objectif 4.1 Objectif 4.3	Construction d'un bâtiment d'accueil vélo le long de l'itinéraire Canal de Berry à vélo	Commune d'Épineuil	70 400,00 €	2022	DETR déposée mais à refaire
Transversal - ingénierie	Objectif 3.3 Objectif 1.4	Réfection de la prise d'eau de Bannegon	Syndicat du Canal de Berry	84 645,00 €	2022	
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 3.3	Création d'un cabinet médical "satellite" à Charenton	Communauté de Communes Cœur de France	200 000,00 €	2022-2023	
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 1.2	Création d'un tiers lieu compétence (en lien avec le lycée Jean Guéhenno) à la Passerelle	Communauté de Communes Cœur de France	Chiffrage en cours	A préciser	
Transition écologique et énergétique	Objectif 3.1	Réfection thermique de l'école et mise en place d'un réseau de chaleur géothermique	Commune de Coust	Chiffrage en cours	Début des travaux en septembre 2022	

Axe thématique	Objectifs du projet de territoire concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Transition écologique et énergétique	Objectif 3.1	Rénovation thermique de deux logements communaux	Commune d'Uzay-le-Venon	60 000,00 €	Fin 2021 - début 2022	
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 1.3 Objectif 3.3	Création du conservatoire d'art et de musique	Commune de Saint-Amand-Montrond	5 000 000,00 €	2022-2024	
Transition écologique et énergétique	Objectif 1.3 Objectif 3.1 Objectif 3.3	Amélioration des performances thermiques et mise en accessibilité et sécurité des bâtiments publics de l'îlot du futur conservatoire	Commune de Saint-Amand-Montrond	5 000 000,00 €	2022-2024	
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 3.1 Objectif 3.3	Rénovation du gymnase baraton	Commune de Saint-Amand-Montrond	1 100 000,00 €	A programmer	
Transversal - ingénierie	Objectif 3.3 Objectif 4.3	Acquisition de matériel pour la gestion différenciée des espaces publics	Commune de Saint-Amand-Montrond	150 000,00 €	2022	
Attractivité du territoire	Objectif 3.1	Étude de revitalisation centre-ville	Commune de Saint-Amand-Montrond	80 625,00 €	De novembre 2021 à novembre 2022	État via Banque des Territoires

Axe thématique	Objectifs du projet de territoire concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Transition écologique et énergétique	Objectif 2.4 Objectif 3.3	Enherbement des cimetières	Commune de Saint-Amand-Montrond	301 000,00 €	à programmer	
Transversal - ingénierie	Objectif 4.3	Étude et travaux mobilité douce	Commune de Saint-Amand-Montrond	145 000,00 €	2022-2023	
Attractivité du territoire	Objectif 2.3 Objectif 3.1	Rénovation d'un local commercial en centre-ville (portage foncier SEM VIE) : étude	Commune de Saint-Amand-Montrond	Chiffrage en cours	2022	Étude en cours par SEM Vie pour déterminer le chiffrage des travaux
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 1.4 Objectif 3.3	Création d'une cantine scolaire aux Buissonnets	Commune de Saint-Amand-Montrond	800 000,00 €	2023-2024	
Attractivité du territoire	Objectif 4.1 Objectif 3.3	Modernisation et développement du camping municipal	Commune de Saint-Amand-Montrond	1 800 000,00 €	2023-2024	
Transition écologique et énergétique	Objectif 2.4 Objectif 3.3	Végétalisation du cimetière	Commune de Touchay	40 000,00 €	2022-2023	

Axe thématique	Objectifs du projet de territoire concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Attractivité du territoire	Objectif 2.3 Objectif 3.1 Objectif 3.3	Revitalisation du centre-bourg (réhabilitation du bar-tabac, construction d'un nouveau restaurant, aménagement de la place du marché, aménagement d'un parking à l'arrière de la Poste)	Commune du Châtelet	1 457 931,00 €	2022-2024	
Transition écologique et énergétique	Objectif 3.1 Objectif 3.3	Rénovation thermique d'une salle d'activités	Commune de Saint-Baudel	329 000,00 €	2022	
Transition écologique et énergétique	Objectif 3.1 Objectif 3.3	Rénovation thermique du logement de la Poste avec mise en place de géothermie	Commune de Morlac	190 000 €	2022	
Attractivité du territoire	Objectif 4.1 Objectif 3.3	Rénovation du camping municipal	Commune de Saint-Symphorien	40 000,00 €	2022	
Transversal - ingénierie	Objectif 3.2	Plan d'adressage de la commune	Commune de Sidiailles	13 149,45 €	2022	
Attractivité du territoire	Objectif 1.1 Objectif 2.1 Objectif 3.1	Réhabilitation de l'ancien presbytère	Commune de Sidiailles	A définir	2022-2024	

Axe thématique	Objectifs du projet de territoire concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Transition écologique et énergétique	Objectif 1.4 Objectif 3.1	Remplacement d'une chaudière fioul par une PAC	Commune de Venesmes	A définir	2022	
Transition écologique et énergétique	Objectif 3.1 Objectif 4.1	Rénovation thermique d'un bâtiment communal pour réaliser un gîte	Commune de Drevant	200 000,00 €	2022	
Cohésion sociale et territoriale	Objectif 3.3	Modernisation du parc lumière de la salle des Bains Douches	Association les Bains Douches	308 000 €	2022-2024	
Transition écologique et énergétique		Contrat de transition écologique	CdC Berry Grand Sud			Notamment pour mise en place d'une SEM porteuse des projets d'énergie renouvelables
Transition écologique et énergétique		Soutien aux projets contribuant au Système alimentaire de Territoire				